



INYOMVYI

Info

BULLETIN D'INFORMATION N°5



Février 2016

Attention ! L'eau de la nappe phréatique de la Kibira se raréfie !



D'ordinaire, quand on parle de la kibira, c'est pour faire référence au couvert végétal et animal qui couvre la crête Congo-Nil du Burundi. Rarement, on pense aux points d'eau sources des différentes rivières qui dévalent les bassins versants surplombant la plaine de la RUSIZI et celle de la RUVUBU.

En fait, l'eau retenue dans la nappe phréatique suite à l'infiltration de l'eau pluvieuse finit par se tracer un passage souterrain donnant naissance aux différentes sources d'eau dans la Kibira.

A certains endroits de la forêt, l'eau devenue abondante se déverse en cascade pour le bonheur des randonneurs et des riverains.

Petite chute à la lisière de la Kibira

Vue splendide de l'endroit qui permet une activité agricole tout au long de l'année par la pratique d'irrigation. Cette

ABN s'investi dans les infrastructures de Karonda en Commune Rumonge

Lire à la Page 4

Projet de sensibilisation sur la lutte contre les changements climatiques

Lire à la Page 5



ressource naturelle d'utilité inégalable est néanmoins confrontée à un défi de taille : sa gestion durable. En effet, cette vision idyllique a disparu au grand dam de la population riveraine qui n'a plus la possibilité d'irriguer ses champs comme auparavant faute d'eau détournée au profit d'une autre activité qui a été jugée prioritaire. Le plus grand

problème auquel les utilisateurs de l'eau se trouvent confrontés réside dans la nécessité de réconcilier la gestion rationnelle et durable de cette ressource naturelle avec les besoins de développement. La population a augmenté d'une façon exponentielle au moment où l'eau est soumise à des processus de raréfaction continue. On ne

peut pas user et abuser de l'eau sans conséquences fâcheuses malheureusement. Les habitants des régions arides en savent quelque chose. L'eau restera toujours une ressource d'utilité irremplaçable, sa gestion rationnelle et durable s'impose à tout le monde.

Jean De Dieu Bucankura

Le site web de l'ABN bientôt bilingue

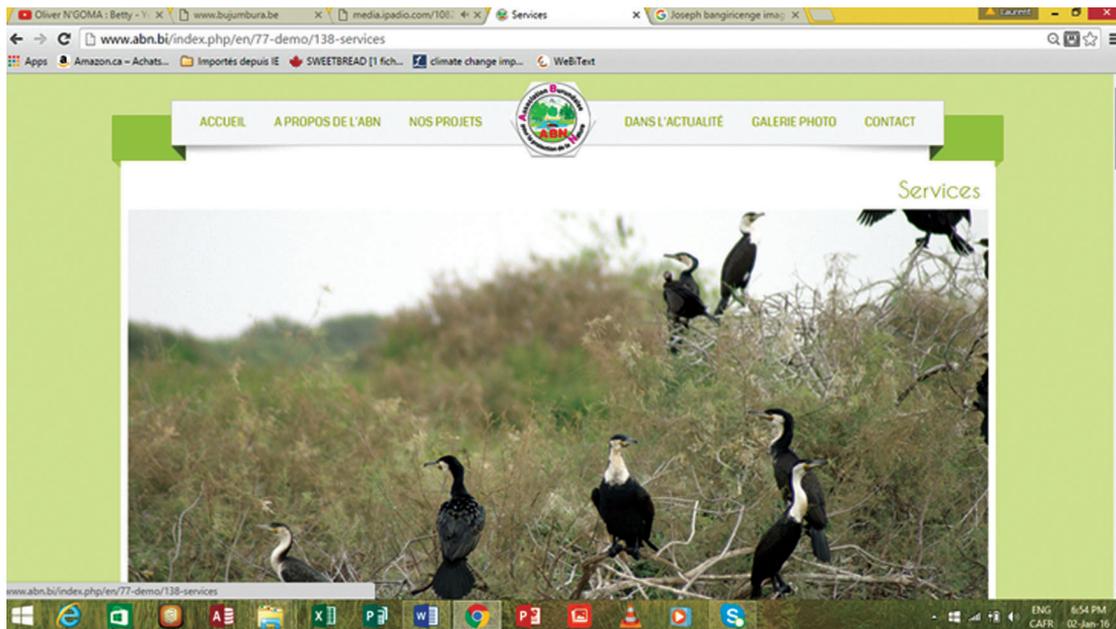


Figure 1: Page d'accueil actuelle du site web www.abn.bi

Dans son effort de se faire connaître aux intervenants dans le domaine de la conservation de la nature, l'ABN a développé son site web, www.abn.bi (Figure 1). Cet outil moderne de communication s'est effectivement avéré être fort utile pour la provision rapide d'informations sur la vie de l'association à l'ensemble de ses partenaires tant de l'intérieur du pays que de l'étranger. Tous ceux d'entre nous qui ont participé à des événements internationaux ont bien constaté non sans amertume que la langue la plus parlée demeure l'anglais, même si d'autres lan-

gues, notamment le français et l'espagnol, y ont toujours leur place.

Le Bureau de Coordination de l'ABN a ainsi entamé un travail de mise à jour, de restructuration (Figure 2) et de traduction des pages et sous-pages de son site-web dans la langue de Shakespeare pour s'assurer que ses informations atteignent tant les lecteurs francophones que les lecteurs anglophones. Les 2 groupes forment, en effet, l'ensemble des partenaires de l'Association, qui sont répartis sur les 5 continents grâce à son appartenance à la

grande famille de Bird Life International.

Cette métamorphose du meilleur instrument de dissémination de l'information de l'ABN permettra aussi au monde extérieur de connaître notre pays sous un autre angle que celui des troubles socio-politiques in-

terminables, qui depuis les années soixante entachent régulièrement l'image du Burundi, anciennement dénommé cœur de l'Afrique.

Enfin, un site web bilingue représente un autre signe de l'importance que les Burundais devraient attacher à l'intégration du pays dans l'espace est-africain, matérialisé par l'East African Community, à laquelle le Burundi a adhéré le 1er juillet 2007 ensemble avec son frère jumeau le Rwanda.

**Prof. Laurent Ntahuga,
Président de l'ABN**

Paris 2015, COP 21 un accord historique, un accord ambitieux, un accord contraignant.



Famille birdlife à Paris COP 21

Du 30 Novembre au 12 Décembre 2015 vient de se dérouler à Paris une conférence internationale sur le Climat. Cette conférence était particulière d'abord par son organisation, environ 40.000 participants, ensuite par son enjeu d'ampleur mondial. Le Burundi a été représenté par 49 participants et l'Association Burundaise pour la protection de la Nature (ABN) avait envoyé 2 représentants : Mme Christine Ninteretse, membre du Conseil

de Coordination et Charles Rugerinyange, Directeur Exécutif de l'ABN. Cette conférence s'est fait en deux parties : La première du 30 Novembre au 4 Décembre 2015 a réunie des experts qui ont produit la première mouture, la deuxième partie Ministérielle a duré 5 jours du 7 Novembre au 12 Décembre 2015 avec comme objectif l'adoption de cet accord historique et ambitieux par 195 pays. Malgré les nuits blanches, cet accord a enchanté tout le monde. Mais quel est la charpente de cet accord? La

charpente de cet accord universel est de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et de fournir des efforts encore plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels. L'accord vise aussi à renforcer la capacité à répondre aux conséquences du changement climatique

Après l'adoption de l'Accord à 19h20 heures de Paris, voici certaines réactions:

Patricia Zurita, Représentante de Birdlife Internationale « Je suis fière de vous tous, toute l'énergie et l'engagement que la famille BirdLife a investie dans ce processus. Merci beaucoup pour votre énergie, vous avez démontré que l'union fait la force »

François Hollande, Président Français «Vous l'avez fait, vous avez atteint un accord ambitieux, un accord contraignant, un accord universel. Jamais je ne pourrai exprimer plus grande gratitude à une conférence. Vous pourrez être fiers devant vos enfants et vos petits-enfants.»

Christiana Figueres, Secrétaire exécutive (CCNUCC): «Les générations suivantes, j'en suis certaine, célébreront le 12 décembre 2015 comme la date où la coopération, la vision, la responsabilité, une humanité partagée et une attention pour notre monde ont pris le devant de la scène confirmant que sous l'égide de l'ONU, le bien peut être obtenu pour les peuples du monde avec de la créativité et de la volonté politique»

Ir Charles Rugerinyange



Renilde Ndayishimiye, Point Focal CCNUCC

ABN s'investit dans les infrastructures de Karonda en Commune Rumonge.

En juillet 2015, ABN a obtenu l'autorisation d'appuyer la commune de Rumonge dans la construction d'une toilette Ecosan et d'un Hangar qui sert de bureau et d'abri d'entreposage du matériel de pêche pour la plage de Karonda.

Au mois d'août 2015, ABN avait organisé la passation de marché pour la construction de toilette Ecosan et du hangar qui abritera le matériel de pêche et qui servira de bureau aux pêcheurs de la plage de Karonda. Ce fût le début de construction des infrastructures dans cette même localité.

Construction d'une toilette Ecosan.

La toilette Ecosan est une toilette Ecologique sanitaire qui est construit avec des techniques modernes.

Il s'agit d'une cabine à deux compartiments, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes.

Son plus-value est que les matières fécales se décomposent en engrais organiques et l'urine en urée. L'utilisation de ces toilettes Ecosan nécessite l'usage du papier hygiénique. Pour que la



décomposition soit totale, il faudra éviter de jeter dans la fosse aucun liquide et surtout pas de l'eau. Les urines sont collectées dans une autre fosse pour éviter le cas d'espèce ci-haut cité. Cette toilette servira aux pêcheurs qui jadis allaient se soulager tout près de la plage dans la Réserve de Kigwena.

Les populations riveraines et le comité de plage saluent grandement cet apport de l'ABN. Le délai d'exécution pour construire de l'Ecosan est de 30 jours calendrier. Les pêcheurs de Karonda gagneront deux fois, c'est-à-dire qu'ils auront là où

ils peuvent se soulager et l'apport d'engrais organique.

Le marché de construction de l'Ecosan a été gagné par l'entreprise de construction et de fournitures ECOF en sigle.

Construction d'un Hangar.

Construction d'un hangar de 10mx5m qui servira de bureau et d'entreposage de matériel de pêche. Avant que le hangar soit construit, le comité de plage n'avait pas où tenir ses réunions et le matériel de pêche était abandonné à l'air libre. Le hangar est construit en matériaux durables.

Les populations riveraines et le comité de plage saluent grandement cet apport de l'ABN. Le délai d'exécution pour construire le hangar est de 30 jours calendrier.

Le marché de construction de ce hangar a été attribué à l'entreprise de construction et de fournitures du Burundi ECOFBU en sigle.



Heranda Nyubahwa

Projet de sensibilisation sur la lutte contre les changements climatiques

Intégrer la population Burundaise dans l'effort de conservation de la biodiversité et des services écosystémiques du parc national de la Kibira, tel est le titre du projet que vient d'exécuter l'Association Burundaise pour la protection de la Nature dans 6 provinces autour de la Kibira. Le projet avait été financé par le Bureau de l'Ambassade Américaine au Burundi.

Comme le dit si bien l'adage suivant « la connaissance, c'est partager le savoir qui nous fait grandir ».

L'objectif du projet était donc d'éveiller la conscience de la population sur l'importance de la conservation de la biodiversité et l'amélioration de la protection de l'héritage environnemental national.

Des réalisations dans le cadre du projet

-La Formation de 28 élèves sur les réseaux sociaux :

En effet, 28 élèves ont pu apprendre à créer leurs comptes Yahoo, gmail et à échanger des informations sur facebook et skype. Certains élèves qui n'avaient jamais touché à un clavier d'ordinateur sont actuellement amis sur facebook.

-Production d'un film documentaire sur la Kibira :

Un film documentaire de 26 minutes intitulé «KIBIRA LE JOYAU» a été produit et diffusé dans différents ateliers, l'optique visé étant la sensibilisation des riverains de

la Kibira sur son importance écosystémique sans oublier les menaces qui pèsent sur elle.

-Organisation de 2 réunions de sensibilisation sur les sites :

Deux réunions ont été organisées à l'endroit des communautés

les animaux, les plantes, les écosystèmes et les services écosystémiques a été réalisée en 6 jours

-Organisation d'un panel média de discussion et renforcement du réseau d'échange :

Le panel d'échanges a été organisé sur 2 collines différentes à savoir la colline Muyebe de la zone Muyebe dans la commune Musigati, et puis, la colline Bugarama de la commune Muramvya. Deux studios de radio à savoir : la Radio Télévision Nationale du Burundi et la Radio Scolaire Nderagakura, ont été également sollicités pour la diffusion de l'émission.

Les échanges ont porté sur :

❖ L'état critique actuel des forêts,

❖ Les avantages écosystémiques que les forêts procurent,

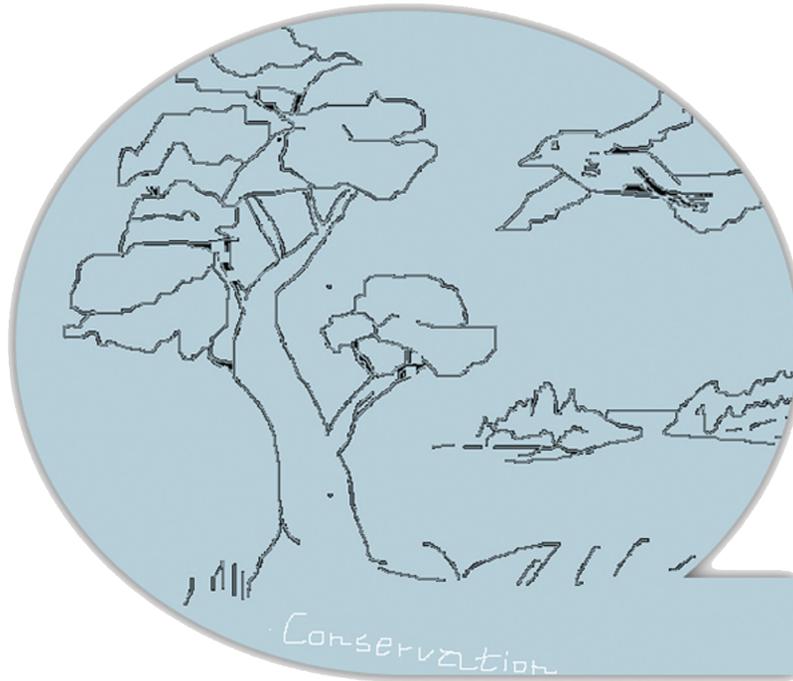
❖ Les menaces multiples sur les forêts,

❖ Les risques si jamais les forêts ne sont pas protégées,

❖ Les solutions à apporter aux problèmes environnementaux.

❖ Au terme des échanges, il a été conclu que les décideurs ont un rôle primordial à jouer pour faire respecter les lois et éradiquer la pauvreté afin d'arriver à protéger l'environnement d'une façon efficace.

Jean De Dieu Bucankura



riveraines, de l'administration locale, des femmes, des jeunes, des groupes de soutien au site et les populations autochtones. En tout 61 participants ont répondu présents à l'invitation. Ces deux réunions se sont déroulées les 21 Avril 2015 à Bubanza et 13 mai 2015 à Muramvya.

L'objectif principal de toutes ces réunions était de sensibiliser tous les bénéficiaires immédiats sur l'importance du Parc National de la Kibira tout en les incitant à changer leurs habitudes de déforestation, de dégradation des forêts par les feux de brousses et d'autres activités néfastes multiples.

-Production des photos d'exhibition ainsi que des dépliants :

L'Exposition des photos posters montrant la richesse de la forêt;

Organisation de l'atelier sur l'adaptation basée sur les écosystèmes.



En date du 3 septembre 2015 l'ABN a organisé un atelier à l'Hôtel King's Conference sur comment les populations peuvent s'adapter aux changements climatiques par la conservation des écosystèmes.

A cet atelier, étaient présents les représentants du gouvernement, des organismes partenaires de l'ABN dans le domaine de protection de l'environnement.

L'atelier a été ouvert officiellement par le porte-parole du ministère de l'environnement. Dans son discours d'ouverture, le porte-parole du Ministère de l'Environnement a souligné l'importance de cet

atelier vu les problèmes environnementaux qui hantent le monde et spécialement les Burundais et la contribution qui est envisagée dans les jours à venir.

Après, le Directeur exécutif de l'ABN a présenté aux participants le cas de la chaîne de MPUNGWE qui est dans la politique du Gouvernement pour la conservation des écosystèmes, basée sur l'adaptation aux changements climatiques.

L'objectif principal de cet atelier était de sensibiliser les acteurs actifs pour lutter contre les effets des changements climatiques par l'adaptation basée sur les écosystèmes. Les intervenants ont demandé avec insistance le respect des accords internationaux

dont le Burundi est signataire.

Cela a été demandé dans le but de protéger l'environnement dont l'abus dans l'exploitation est source de ces changements climatiques qui nous menacent et menacent le monde. Le premier exposé était basé sur le résultat du projet (ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES) qui a été présentée par l'ABN sur la chaîne de Mpungwe avec la communauté de Ruyigi.

Le deuxième exposé qui a été présenté par un expert de la GIZ concernait les actions menées sur terrain dans le cadre des changements climatiques. D'autres exposés qui ont fait objet de débat étaient le cadre de Sendai par le cadre de l'IJEBU, la REDD+ par le consultant de la FAO ainsi que l'exposé du coordonateur du Projet CRAG de l'ABN.

Tous ces consultants ont beaucoup insisté sur comment les écosystèmes doivent être conservés dans le but de l'adaptation au changement climatique.

L'atelier s'est clôturé sur des recommandations qui ont été adressées à tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de la protection de l'environnement et surtout au gouvernement pour que des lois spécifiques sur l'adaptation aux changements climatiques soient une priorité.

Dieudonné Ndayiragije



Les immondices dans la ville.

Depuis bien longtemps, l'homme a chaque fois tendance à jeter les déchets dans la nature. En ville où il y a une forte concentration humaine, les déchets sont parfois encombrants et difficiles à gérer. Parfois sur la voie publique on trouve des bouteilles en plastic, emballages et sa-

servant d'aucune utilité, la gestion de tous les déchets s'avère indispensable. Dans l'arrière pays, la récupération de certains déchets se fait en vue de leur réutilisation notamment dans le domaine de l'artisanat, les métaux sont refondus pour en extraire des serpes, des houes et d'autres objets aratoires. Ce qui est fréquent en ville est la destruction des détritrus par le feu ou l'entreposage des déchets dans les décharges publiques. Ici il est question des déchets solides

sans oublier qu'ils existent dans tous les états (liquide, gazeux, solide).

Toute fois, nul n'est fier de vivre dans un endroit insalubre, chaque personne aimerait que la situation change bien que la solution se trouve à portée de la main.

Dans certains pays, les ordures sont recyclées et des poubelles publiques aménagées pour servir d'entrepôt des objets abandonnés dans un but de maintenir les lieux propres. Cela n'est malheureusement pas le cas partout.

Au cas où ailleurs ils arrivent à débarrasser leurs villes des ordures, les autres aussi peuvent apprendre d'eux. L'implication active des responsables changerait à coup sûr la situation.

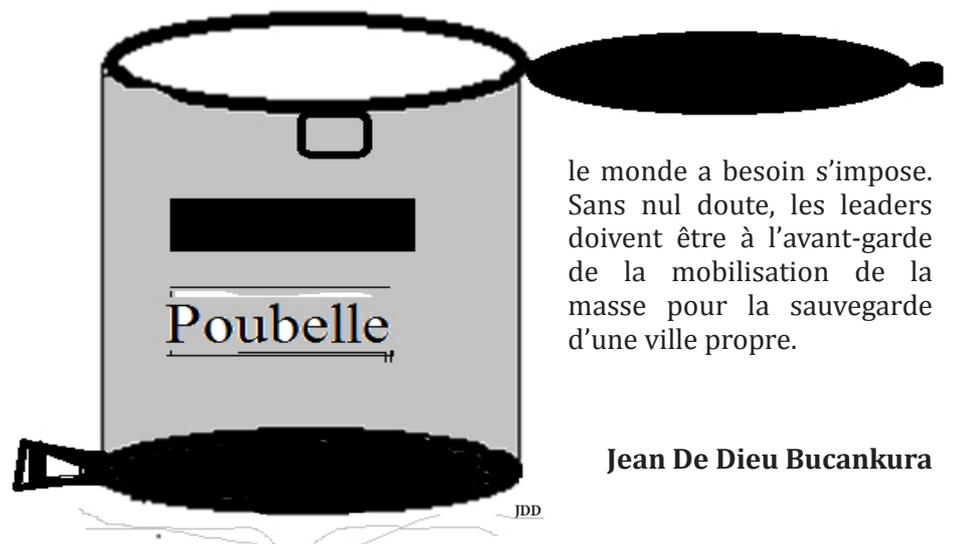
Une vision du modèle d'un environnement sain dont tout



Vue d'une immondice sur l'Avenue du Large

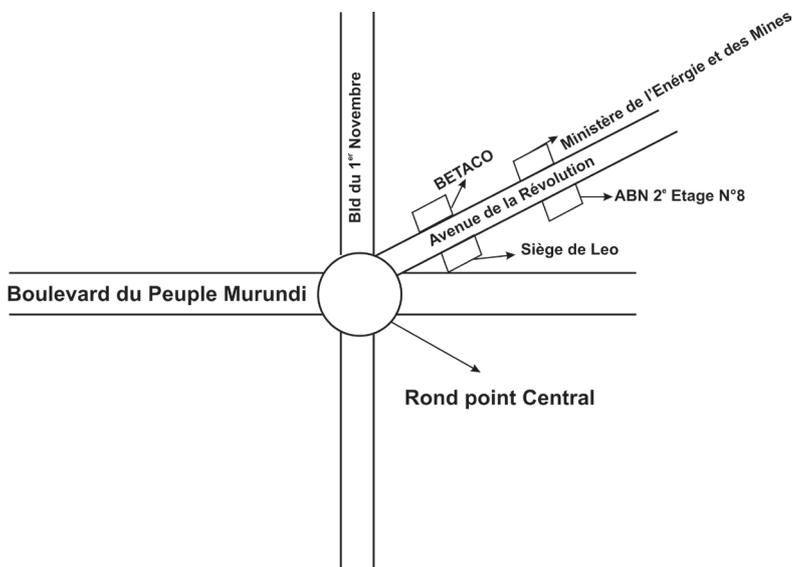
chets usagés, des cartons, le verre, les restes de nourriture, des chaussures et habits usés etc. Ils ont en effet une origine diverse : industrielle, artisanale, domestique, etc. Au fur des jours, ces ordures s'amoncellent et incommode les passants par leur puanteur. Néanmoins les petits rongeurs eux y trouvent de l'aubaine pour leur survie comme les oiseaux pour picorer.

Quand bien même il faut distinguer les ordures dangereuses de celles anodines, celles utiles de celles ne



le monde a besoin s'impose. Sans nul doute, les leaders doivent être à l'avant-garde de la mobilisation de la masse pour la sauvegarde d'une ville propre.

Jean De Dieu Bucankura



Avenue de la Révolution N° 8, 2ème étage
 Tél.: 22 24 94 70
 Fax: +257 22 24 94 71
 E-mail: info@abn.bi
 Site web: www.abn.bi

*“ Pour la nature, les oiseaux
 et les populations ”*

Comment devenir membre de l'ABN ?

Affiliez-vous à l'Association Burundaise pour la protection de la Nature (ABN) pour créer une opportunité de comprendre le besoin d'un environnement équilibré pour le développement durable et envoyez-nous vos frais d'inscription et de cotisation à notre bureau situé à l'avenue de la révolution, 2^{ème} étage numéro 8 à Bujumbura-Burundi.

Un montant de 5000Frbu représentant les frais d'inscription sera payé à l'avance. Toutefois, si sa demande d'adhésion est refusée, ce montant lui sera restitué. Article 14 : le montant de cotisation mensuelle est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du comité constituante.

Catégorie des membres	Montant en Francs Burundais
Les élèves	300
Les étudiants et les chômeurs	500
Les fonctionnaires et les employés	1300
Les expatriés	3000
Les clubs environnement des écoles secondaires	3000
La famille des nationaux	3000
La famille des expatriés	7000
Les personnes morales	10000

Cette cotisation est anticipative et non remboursable, elle peut être payée mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.